

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

08/08/2013

Dossier complet le

N° d'enregistrement

F04213P0076

1. Intitulé du projet

Liaison RD 1420 - RD 392 MUTZIG - DORLISHEIM(67)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Conseil Général du Bas-Rhin

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Alain HOUSSEMENNE

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6d	liaison à 2 voies longueur 850m
6e	construction d'un giratoire
6c	créneau court de dépassement sur 500m en sortie de giratoire

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Barreau de liaison à deux voies entre la RD1420 et la RD 392, comprenant également un carrefour giratoire sur la RD1420, avec un créneau court de dépassement sur la RD1420 sur 500 m en direction de Strasbourg (à l'intérieur des emprises foncières du CG)
La réalisation du projet nécessitera la construction d'un bassin de rétention qui collectera les eaux de ruissellement de la plate-forme routière avant rejet dans le milieu naturel.

4.2 Objectifs du projet

Amélioration des accès à Dorlisheim et Mutzig, soulagement du trafic au carrefour RD392/422/500 à Dorlisheim et dans la traversé des commune de Dorlisheim et Mutzig et donc amélioration de la sécurité et de la qualité de vie pour les riverains.

Sécurisation et limitation de la vitesse de la circulation sur la RD1420.

Permettre les dépassements et réduire les comportements dangereux non adaptés.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

1- Création de la liaison entre les deux routes départementales 1420 et 392 entre les communes de Dorlisheim et de Mutzig.

Les travaux seront réalisés hors circulation

Ils consistent :

Décapage de la terre végétale, réalisation des remblais pour arriver au niveau de la RD1420.

Réalisation du réseau d'assainissement enterré et du bassin de rétention.

Construction de la chaussée et des fossés en béton et leur raccordement au réseau enterré d'assainissement

Raccordement de cette liaison sur le giratoire existant de la RD392.

2- Création d'un carrefour giratoire et d'un créneau de dépassement réduit en direction de Strasbourg sur 500m.

Les travaux réalisés sous circulation.

Décapage et déblais de la plate-forme nord pour la réalisation de la nouvelle chaussée.

Construction du réseau enterré d'assainissement.

Réalisation des remblais et de la plate-forme du giratoire et de la chaussée nord.

Construction de la chaussée nord, des fossés en béton et leur raccordement au réseau enterré

Démolition de la chaussée sud de la RD, déblais.

Construction du réseau d'assainissement enterré.

Construction de la chaussée sud, des fossés en béton et leur raccordement au réseau enterré.

Pose des équipements de sécurité

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La RD1420 supporte un trafic au droit du projet de l'ordre de 21 500 véhicules/jour, sur la RD392 le trafic est d'environ 9 000 véhicules/jour. Le trafic de la RD392 traverse l'agglomération de Dorlisheim et de Mutzig et engendre des nuisances importantes dans les 2 communes.

La réalisation de la liaison captera un trafic de l'ordre de 6 000 à 7 000 véhicules par jour, qui soulagera le trafic dans les communes et au niveau du carrefour de la colonne à l'est de Dorlisheim (RD422/500/392).

Les trafics des RD392 et 1420 subiront des modifications (voir carte comparaison trafic).

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration d'existence (fait)
Etude d'impact si nécessaire
Déclaration d'Utilité Publique (éventuelle si procédure d'expropriation),
Dossier de "porter à connaissance"
Déclaration de projet

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Déclaration d'Utilité Publique ou déclaration de projet selon négociations foncières en cours.
Dossier de "porter à connaissance"

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Emprises	3,59 ha
longueur de la liaison	850 m
largeur de la chaussée	6m
longueur du créneau de dépassement	500m
largeur des chaussées	7m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

67 120 Dorlisheim

Coordonnées géographiques¹

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 7 ° 28 ' 13 " ___ Lat. 48 ° 31 ' 43 " ___

Point d'arrivée : Long. 7 ° 27 ' 56 " ___ Lat. 48 ° 31 ' 30 " ___

Communes traversées :

Dorlisheim (67)

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

inconnue (1970-1974?)

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Terres agricoles sur 2,66ha environ (dont 1,73 ha de grande culture).
 Friches, haies et bosquets sur 0,1 ha environ.
 Voie communale et talus routier sur 0,93 ha environ.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
 Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU révision n°2 du 26 mars 2009
 Règlement applicable à la zone du projet : zone N

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZSC FR4201801 "massif du DONON, du Schneeberg et du Grossmann" à environ 7 Km au nord-ouest, SIC FR4201797 "Secteur alluvial du Rhin-Ried-Bruch, Bas-Rhin" à environ 10 Km au sud-est
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	les matériaux de remblais seront issus soit de gravières existantes, soit, de manière préférentielle, de centres de recyclage ou d'autres chantiers. La quantité nécessaire est évaluée à 3 500 m3
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des passages à petite faune seront réalisés dans la partie en remblais.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	consommation d'environ 2,66 ha de terres agricoles, dont 0,70 ha de prairies mésophiles, Consommation d'autres espaces naturels (haies, friches) sur 0,1 ha.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	source de bruit lors de la phase travaux puis lors de la période d'exploitation. Le projet se situe en dehors de toute zone urbanisée
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vibrations limitées lors des travaux de terrassement. Le projet se situe en dehors de toute zone urbanisée
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Durant la phase de travaux , des émission de poussières dans l'atmosphère seront possible. Toutefois, celles-ci seront limitées dans le temps. En phase exploitation, les niveaux de trafic et les nuisances associées seront sensibles augmentées</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet engendre une augmentation des surfaces imperméabilisées. Toutes les eaux de ruissellement d'origine routière, seront traitées via un bassin de rétention avant rejet dans un exutoire naturel. Le débit de rejet sera contrôlé et fera l'objet d'un accord des services de la police de l'eau.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>les déchets de chantier seront stockés et traités selon la filière adaptée. L'entreprise en charge des travaux devra mettre en place les moyens adaptés pour recueillir les eaux usées de chantier</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Perte de surfaces agricoles pour les exploitants</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les principaux bénéfices attendus du projets sont :

- une amélioration des accès aux communes de Dorlisheim et Mutzig qui se traduira par une diminution du trafic dans leur traversé et donc une amélioration du cadre de vie des riverains (réduction des nuisances: air, bruit, vibrations....) et de la sécurité.
- la sécurisation de la RD1420 par une réduction des vitesses de circulation par la construction du carrefour giratoire.
- la limitation des comportements dangereux non adaptés des usagers par la création d'un créneau court de dépassement permettant le dépassement des véhicules lents (poids lourds en toute sécurité).
- la diminution de l'impact de l'actuelle RD1420 (assainissement diffus) par la collecte des eaux de ruissellement de la plateforme routière dans un réseau d'assainissement.

Au vu des enjeux environnementaux identifiés et des incidences du projet sur les milieux naturels, le cadre de vie ou la santé, et des bénéfices attendus, la réalisation d'une étude d'impact ne parait pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	x
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	x
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	x
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	x
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	x

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Etude sur les habitats biologiques, la faune et la flore (2010 - 2011)
Inventaire des zones humides (2011)
Prospection Grand Hamster - L'AdT, avril 2013 (absence de terriers).

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Strasbourg

le,

4 juillet 2013

Signature



Le Chef du Service des
Grands Projets d'Infrastructures
Alain HOUSSEMENNE